

Intitulé de l'UE	Français en ce compris didactique de la discipline (Partie II)
Section(s)	- (10 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Français - Philosophie et Citoyenneté - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Guillaume FRANCOIS	120	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Français - Partie 2	120h	Guillaume FRANCOIS Amandine MAES Gaëtan ROUSSELET

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Français - Partie 2 : 80h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires, 20h de travaux

Langue d'enseignement
Français - Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables
Pas de prérequis

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence • Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société <ul style="list-style-type: none"> ◦ Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques ◦ S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions ◦ Mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques • Entretien un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover <ul style="list-style-type: none"> ◦ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle ◦ Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
 - Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
 - Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
 - Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
 - Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
 - Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
 - Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs de développement durable

Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

Maitriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui justifient l'action pédagogique ;

Maitriser les concepts fondamentaux de la didactique du français et pouvoir les appliquer à des situations concrètes ;

Témoigner d'une connaissance approfondie du code linguistique et de son utilisation au service de la communication ainsi que d'une connaissance critique des textes et de l'histoire de littérature ;

Faire preuve d'une culture générale importante ;

Faire preuve de réflexion et d'esprit critique quant aux diverses « tendances » qui s'expriment dans les recherches actuelles en matière de lecture, de littérature de jeunesse et d'écriture ;

Faire preuve d'esprit d'équipe et de sens de la collaboration ;

Cette UE contribue au développement de la/des compétence(s) suivante(s)

Contenu de l'AA Français - Partie 2

L'UE se répartit en plusieurs domaines de connaissance :

- Approches du texte littéraire 2 (genres et catégories, littérature jeunesse, approfondissement du genre policier, du roman d'aventure et du récit de voyage...).
- Littérature « classique » 1 (histoire littéraire).
- Grammaire et langue 3 . Grammaire de phrase (approche critique de la grammaire scolaire), question de la « faute ».
- Grammaire et langue 4. Grammaire du texte, énonciation, approches du discours, sociolinguistique, rappels de grammaire scolaire...
- Découverte des activités culturelles et artistiques 2 (spectacles d'art vivant, ateliers artistiques, expositions...)

Chaque domaine de connaissance abordera les connaissances disciplinaires nécessaires au métier d'enseigner et les aspects.

Méthodes d'enseignement

Français - Partie 2 : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, activités pédagogiques extérieures

Supports

Français - Partie 2 : syllabus, notes de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Français - Partie 2

BRAUN A. & CABILLAU J.-F. (2007) *Le français pour chacun*, Waterloo, Wolters-Plantyn.

CHERDON C. (2005) *Guide de grammaire française*, Bruxelles, De Boeck.

DUFAYS J.-L. & ROSIER J.-M. (2003) *Français. Littérature. Référentiel. 3e/6e secondaire*, Bruxelles, De Boeck.

GIASSON J. (1997) *La Lecture. De la théorie à la pratique*, Bruxelles, De Boeck.

ROSIER L. & THYRION F. (2003) *Français. Langue. Référentiel. 3e/6e secondaire*, Bruxelles, De Boeck.

YAGUELLO M. (dir.) (2003), *Le grand livre de la langue française*, Paris, Seuil.

Pour chaque partie de cours, une bibliographie sélective sera fournie par l'enseignant.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
-------------------	--------------------------

Langue(s) d'évaluation	Français - Partie 2 : Français
-------------------------------	--------------------------------

Méthode d'évaluation de l'AA Français - Partie 2 :

Chaque domaine de connaissance fait l'objet d'une évaluation distincte. Tous les domaines de connaissance doivent être validés pour que l'UE le soit (l'ensemble des enseignants pourra éventuellement valider un domaine de connaissance pour lequel la moyenne n'a pas été obtenue en tenant compte de la moyenne générale, de l'importance des lacunes constatées et du parcours de l'étudiant). Si tous les domaines sont validés, la note résulte de la moyenne pondérée des différentes parties.

Les moyens d'évaluation utilisés sont : examen écrit, examen oral, travaux, évaluation continue.

En cas de non-validation de l'UE, les notes des domaines de connaissance validés seront reportées à la session suivante.

Vu les méthodes actives principalement appliquées dans cette UE, la présence assidue au cours est vivement recommandée.

Les détails et les pondérations sont communiqués dans le contrat de cours.

Année académique : **2023 - 2024**